



Vaulx-en-Velin, le 24 février 2017

Réf. : ST - BP L - n°015

Destinataires : Groupements Sportifs
Comité Directeur
Comités Départementaux
FFVB

BUREAU EXECUTIF
Procès-verbal n° 3
Réunion du 17 février 2017

Présents : Christian Bernette, Michel Carras, Jeanine Druet, Jean-Michel Ficheux, Daniel Maisonnial, Béatrice Perrier, Nathalie Turin, Pierre Vouillot

Assiste : Etienne Pique (assistant secrétariat)

1. Désignation des membres des commissions

Rappel de l'article 13 du règlement intérieur :

Les commissions sont créées ou supprimées par le CD sur proposition du BE.

Après l'élection des Présidents de Commission par le Comité Directeur, les membres des Commissions régionales sont désignés par le Bureau Exécutif sur proposition des Présidents des Commissions et approuvés par le CD.

Les membres des Commissions régionales (au minimum 3) sont choisis en raison de leurs compétences dans le domaine considéré. Ils doivent être licenciés à la FFVB.

La majorité des membres d'une Commission régionale ne peut appartenir au Comité Directeur de la Ligue ni être liée à elle par un lien contractuel autre que celui résultant de leur adhésion.

Les Commissions ne peuvent être composées uniquement de membres issus d'un même Comité Départemental.

La durée du mandat des membres des Commissions régionales est identique à celle du mandat des Présidents de Commission.

Proposition de composition de commissions

- Commission Régionale d'Arbitrage (CRA) :

- Christian Bernette (membre) (63 - Licence n°1055340)
- Fabien Charrière (chargé de mission "Beach") (38 - Licence n°1417310)
- Fabrice Collados (chargé de mission "arbitres en devenir") (69 - n°191387)
- Lorenzo Garraut (membre) (69 - Licence n°191387)
- Guy Wack (chargé de mission "UNSS Auvergne") (63 - Licence n°881575)
- Sébastien Jacob (membre) (26 - Licence n°191387)
- Jean-Fabrice Maunier (membre) (38 - Licence n°1645871)
- Laurent Sawrei (membre) (26 - Licence n°1120880)
- Nathalie Turin (présidente) (38 - Licence n°445403)

Date d'approbation : 06/03/2017

Date de diffusion : 21/03/2017

Auteur : Etienne Pique

Vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Approuvé à l'unanimité**Commission Régionale de Beach Volley (CRBV) :**

- Frédéric Hahn (membre) (Alpes Beacheurs 38 - Licence BV2016 n°1505653)
- Laurent Musnier (membre) (Cos Volley Pont de l'Isère 26/07 - n°1144337)
- Véronique Frelat (membre) (El Albertville-Ugine 73 - n°1181465)
- Sébastien Goudal (ATR) (Cs Bourgoin-Jallieu 38 - n°1026238)
- Mélanie Meyer (membre) (Lyon St-Fons VB 69 - n°1202849)
- Laurent Greuil (membre - ATD38) (Claix VB 38 - n°1001874)
- Frédéric Rodet (membre - ATD01) (Vc Meximieux 01 - n°1368629)
- Thibaut Mathonnet (membre) (Vbc Lyon Francheville 69 - n°1678559)
- Philippe Sagnard (président) (Barobeach 42 - n°1672393)

Vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Approuvé à l'unanimité

Christian Bernette signale que Jérôme Mialon, ATR en Auvergne, et Christophe Nouvel, Président du club d'Aurillac Volley-ball et du Comité départemental du Cantal, se sont beaucoup investis dans le développement du beach-volley au sein de l'ex-ligue Auvergne. Leurs coordonnées seront transmises à Philippe Sagnard pour qu'il les contacte afin de savoir s'ils seraient intéressés pour rejoindre cette commission régionale.

Confirmation de commission :**Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales et AG (CRSOE) :**

- Pierre Emmanuel Pequey (président) (69 - Licence n°1794997)
- Haikel Ben Hellal (membre) (69 - Licence n°1763547)
- Pascal Fonnesu (membre) (74 - Licence n°1000803)
- Thy-Bay Nung (membre) (01 - Licence n°1443101)

Vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Approuvé à l'unanimité**Commissions non complètes à ce jour :**

Relancés par Pierre Vouillot, des Présidents ont témoigné de leurs difficultés à constituer leur commission. Ci-après, les commissions en recherche de volontaires :

Commission Régionale Statuts et Règlements (CRSR) :

- Catherine Bernardeau (membre) (38 - Licence n° 1856890)
- Marion Lorenzino (membre) (38 - Licence n° 2038627)
- Corinne Lafitte (présidente) (38 - Licence n° 1694473)

Pour être conforme au Règlement intérieur, Corinne Lafitte cherche à compléter sa commission par au moins un membre issu d'un Comité départemental autre que celui de l'Isère.

- Commission Régionale Médicale (CRM) :
 - Joffrey Cohn (membre) (38 - Licence n°1414146)
 - Richard Goux (président) (38 - Licence n°1001110)

Pour être conforme au Règlement intérieur, cette commission doit être complétée par au moins un membre issu d'un Comité départemental autre que celui de l'Isère.

- Commission Régionale de Discipline et d'Éthique (CRDE) :

Guy Wack a signalé qu'il rencontre des difficultés pour trouver des personnes disponibles. Il a contacté les membres de l'ancienne commission sans succès.

- Commission Régionale d'Appel (CRAp) :

Jean Claude Savoy a beaucoup de problèmes pour constituer sa commission. Après avoir envoyé un mail à tous les représentants des comités départementaux, il n'a eu qu'une seule réponse et candidature.

- Jean-Pierre Vinot (membre) (69 - n°27045)
- Jean-Claude Savoy (président) (74 - n°1444460)
- Commission Régionale Sportive (CRS) :
 - Bernard Thivillier (président) (69)

La composition de la commission Sportive n'a pas été communiquée officiellement. Elle se réunit le samedi 18 février. Daniel Maisonnial suggère qu'il y ait un membre de la commission financière au sein de la commission sportive.

- Commission Régionale Technique (CRT) :

Pour des raisons personnelles, Jean Marie Schmitt a cessé ses activités à la Ligue. Pour pourvoir à son remplacement comme Président de la Commission Technique, Pierre Vouillot a proposé Christelle Vignes. Le Comité Directeur a validé cette proposition par voie électronique le 8 février 2017.

Christelle Vignes cherche aujourd'hui à constituer une équipe solide. Son souhait est de constituer une équipe mixte, tant au niveau des statuts (élus ou non), que des rôles (entraîneur, bénévole, salarié...) et des départements d'origine. La seule condition est de s'intéresser un minimum à la formation des jeunes, quel que soit leur niveau, puisque c'est la thématique dominante de cette Commission.

- Commission Régionale des Finances (CRF) :
 - Jeanine Druet (membre) (63)
 - Jean-Michel Ficheux (président) (01)
 En cours de finalisation.
- Commission Régionale de Développement :
 - Pascal Fonnesu (président) (74)
 En cours de finalisation.

- Commission Régionale de Communication et Promotion :

- Elsa Durieux (présidente) (69)

Elsa Durieux ayant trouvé du travail, elle n'a peut-être plus assez de temps à consacrer à la Communication et Promotion. C'est une commission envers laquelle l'attente est forte. Michel Carras propose que Pierre Vouillot provoque une réunion avec toutes les personnes concernées pour trouver des solutions. Lors de cette réunion, il sera nécessaire de lister les différentes missions de cette commission, et éventuellement les scinder car le travail est très large.

- Commission Régionale d'Équipement

- Michel Carras (président) (38)
En cours de finalisation.

2. Point d'information sur le TQCM du 24 au 28 mai 2017

Équipes présentes : France, Allemagne, Turquie, Azerbaïdjan, Ukraine, Islande
3 matchs par jour sur 5 journées = 15 matchs

Cadre général :

La FFVB est l'organisateur de la manifestation. La ligue est en appui de la FFVB, et par délégation est chargée de certains secteurs de l'organisation.

Le budget est un budget fédéral : toute disposition générant des dépenses est soumise à la FFVB pour approbation.

Principe à retenir :

La ligue ne doit pas perdre d'argent dans cette organisation. Cette manifestation doit être un moyen de promotion du volley-ball.

Groupe de pilotage régional :

Ce groupe est composé de Laurent Alliod (Responsable du groupe), Michelle Akilian, Jean Michel Ficheux, Pierre Vouillot.

Il est chargé d'assurer le lien FFVB-Ligue et d'organiser les secteurs de l'organisation délégués à la Ligue :

- Gestion des bénévoles
- Organisation des animations
- Sécurité
- Accompagnement des équipes pendant la compétition
- Gestion du plateau sportif
- Gestion des cocktails d'avant et après match
- Gestion médicale
- Gestion des secouristes

Liaison FFVB-Ligue :

Le référent FFVB est le Directeur Général de la FFVB. Très pris par de multiples tâches, les échanges sont difficiles à établir.

Tarifs :
Loges : 80€
Fauteuils rouges : 25€
Autres places : 10€
Places aux licenciés : 7€

Ces tarifs s'entendent pour la journée, c'est-à-dire pour 3 matchs

Discussion :

Pierre Vouillot déplore le fait que nous manquons de visuels pour organiser la communication au sein de la ligue. Nous n'avons pas de réponses non plus concernant la prise en charge par la FFVB des salariés ligue.

Nathalie Turin exprime son inquiétude sur le fait que la ligue n'a pas encore reçu le cahier des charges du TQCM. Aucune information concernant l'organisation et la gestion des juges de lignes et des marqueurs (la CCA non plus).

Demain (samedi 18 février) sera voté le projet de budget pour encadrer le médical. De même pour la restauration des bénévoles. La ligue propose un budget et la fédération a le choix d'accepter ou non.

Possibilité pour la ligue de percevoir de petites ressources sur la vente des loges VIP.
Il reste également à confirmer le fait que la Ligue soit libre pour la recherche de partenaires.
L'idée est plutôt de voir le TQCM comme un moyen d'accrocher de futures partenaires pour la Ligue.

La Ligue cherche à mettre en place des transports scolaires gratuits lors des 3 premiers jours pour emmener les enfants-adolescents aux matchs (école, collège et lycée). Action à négocier avec les conseils départementaux.

Christian Bernette interroge sur la question de l'animation. C'est la FFVB qui va assurer le show. La Ligue peut également contacter des groupes qu'elle connaît, mais le temps entre les matchs va être très court.

3. Fête de la Ligue du 3 juin 2017 : coopération avec Innova Formation

Rappel de l'objectif de la Fête de la Ligue : regrouper le maximum d'équipes M9 à M20, pour un tournoi festif.

Thierry Bouthenet, ATR missionné pour l'organisation de la Fête de la Ligue a sollicité le BE. Il a préparé (voir ci-dessous) un document qui présente rapidement le tournoi et l'éventuelle coopération avec Innova Formation. Ce document constituera une base de travail des missions à donner aux stagiaires.

La question est de savoir si on autorise Thierry Bouthenet à s'engager dans le partenariat avec Innova Formation.

Il attire également l'attention sur le fait qu'il faudra qu'on soit bien clair sur les objectifs de cette manifestation en termes de partenariats (exemple : ecocup, stand de produits volley, stand de produits régionaux, quelles récompenses quels lots, etc..)

Présentation générale du partenariat envisagé :

Afin de soutenir le travail du technicien missionné sur cette organisation, nous projetons de mettre à contribution les stagiaires en BPJEPS option Sports collectifs (dont des volleyeurs) de la structure de formation avec laquelle la LARAVB a des connexions : INNOVA FORMATION

Les deux parties pourraient en tirer des bénéfices :

- Pour Innova formation : mettre en pratique les éléments théoriques de l'UC 10 du BPJEPS autour de l'organisation d'un événement important.
- Dynamiser l'organisation de cet événement notamment en ce qui concerne la communication et la recherche de partenaires.

Le technicien et le formateur (François Bodin) seraient les pilotes de cette coopération. Pour cela, il sera nécessaire d'organiser des rencontres sur le lieu de la formation (Lyon) afin de présenter le projet, créer des groupes de travail aux missions déterminées et gérer l'avancement et la qualité du travail effectué en amont de l'événement (Les stagiaires ne seront pas missionnés pour être présent lors de la manifestation).

Proposition d'un projet de coopération Innova formation LARAVB :

Première intervention : Fin février, début mars (3 mois avant l'événement)

La première rencontre organisée aura pour but la présentation générale du projet, la création d'un document visuel permettant une première diffusion, la composition des groupes et des thèmes de travail :

- Communication : création d'une vidéo promotionnelle
- Partenariat : proposition de partenariats (produits à proposer) création d'un réseau ciblant les partenaires potentiels, organisation de la démarche de contact avec les partenaires potentiels.
- Logistique et animation : la sonorisation, la buvette, les récompenses, la composition d'une liste des tâches à faire et d'un planning pour l'organisation en amont et pour le jour j

Deuxième intervention : fin mars, début avril (2 mois avant l'événement)

Vérification de l'avancée des travaux et mise en commun

- Communication : Validation de la vidéo, et mission de diffusion
- Partenariat : validation des produits et missions de démarchages
- Logistique et animation : avancée des réservations et du planning, mise à jour. Organisation des inscriptions.

Troisième intervention : fin avril, début mai (1 mois avant l'événement) :

Vérification de l'avancée des travaux et mise en commun

- Communication : Animation des réseaux sociaux, recherche diffusion radio, journaux
- Partenariats : Validation des partenariats et organisation de l'accueil des partenaires.
- Logistique et animation : lancements des inscriptions et gestion matériel (stands, tente, affichage etc.)

Quatrième intervention 15 mai (15 jours avant l'événement)

- Bouclage du projet et dernier préparatifs ...

A ce jour, la Communauté d'Agglomération d'Annecy n'a toujours pas répondu au Club d'Annecy pour accorder l'autorisation d'implanter le tournoi d'Annecy sur le site habituel... et par voie de conséquence la Fête de la Ligue du samedi.

Une discussion s'engage sur la position à avoir par rapport à cette situation et à cette demande.

Décision proposée : Si la communauté d'agglomération d'Annecy n'a pas donné de réponse avant fin février, la Ligue surseoir à l'organisation de cette fête cette année.

Vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Approuvé à l'unanimité

Pierre Vouillot propose de reprendre la discussion fin février, mais pour l'instant l'organisation de cet évènement semble compliquée.

4. Questions diverses

Répartition des Aides Aux Liges (AAL) :

Dans le cadre des Aides aux Liges, la FFVB a accordé à la Ligue Rhône-Alpes une subvention qui sera versée en 2 fois :
20 304,00 € déjà versés, 18 048,00€ à venir sur présentation des justificatifs répondant aux 10 critères fédéraux.

En novembre-décembre 2016, Pierre Vouillot avait sollicité Clubs et Comités pour répondre à la demande fédérale. Peu l'on fait.

Proposition :

- Reverser une partie de la subvention aux clubs et comités ayant répondu.
- Constituer un groupe de travail pour construire la grille de répartition.

Vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Approuvé à l'unanimité

Question par rapport à la réunion du 11 mars :

Nathalie Turin s'interroge sur la position de la Ligue : doit-elle privilégier le CA fédéral ou le comité directeur de la ligue ? Elle souhaite également rencontrer les présidents de clubs de l'Auvergne et les présidents de comités départementaux pour discuter de la formation d'arbitrage, de son fonctionnement (il y aura sûrement des changements par rapport à ce qu'il se faisait en Auvergne).

Pierre Vouillot rappelle le déroulement de la réunion :

9h-10h : Les commissions affinent leurs projets

10h-11h : échange, présentation des projets : transversalité

La commission d'arbitrage rencontre les présidents de clubs pendant que les autres échangent.

Béatrice Perrier rappelle que cette réunion est l'occasion pour la CRA de construire son projet en échangeant avec les autres commissions ; il est peut-être un peu tôt pour réunir les présidents de clubs ou de comités départementaux.

Daniel Maisonnial propose que seul 2 ou 3 membres (dont 1 auvergnat) de chaque commission soit présent. C'est le maximum pour être efficace et améliorer la transversalité.

Approuvé à l'unanimité.

Relations avec la FFSU Rhône :

Nathalie Turin explique que les formations d'arbitrage de la faculté du Rhône n'étaient plus diplômantes. La volonté de la CRA est d'aligner la formation du Rhône sur celle de l'Isère (où cela fonctionne très bien) et de travailler en collaboration. Or, pour la faculté du Rhône, le problème vient de la personne chargée de la formation théorique.

Il est important de garder le lien entre les universités et la fédération. Pierre Vouillot propose une réunion avec la CRA et les enseignants de l'université pour mettre à plat les différentes problématiques.

Concernant la commission équipement et le partenariat avec Sport Partner Conseil :

Michel Carras explique qu'il est important de notifier que les clubs ont le choix de commander à SPC ou de continuer avec leur fournisseur habituel. Le principe des royalties sera expliqué aux clubs dans le courrier, afin de présenter en toute transparence le projet. Une partie des royalties sera bien reversée au comité d'appartenance du club qui passera une commande.

Les services civiques

Trois contrats ont été signés mais la mise en route a été administrativement difficile, les codes d'accès ayant été très longs à obtenir et la FFVB s'étant déchargée sur les Ligues de nombreuses démarches contrairement à ce qu'elle avait annoncé lors de l'AG de Strasbourg. Le dossier était suivi depuis le début par Daniel Maisonnial mais, maintenant que les choses sont en place, il semble plus logique que Laurène soit désignée référente sur ce dossier et que tout soit centralisé à Grenoble car c'est surtout un travail administratif qui demande un suivi régulier (indemnisation, présence, formation).

Pour encourager les clubs à engager d'avantage de volontaires, Pierre Vouillot propose que ce soit gratuit pour eux. Pour ce faire, la Ligue participerait à hauteur de 7 € par mois et par volontaire (sur les 107 € dus par la structure d'accueil au volontaire, 100 € sont compensés par la DR).

Approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour est épuisé. La réunion est levée à 22h20.

Le Secrétaire de séance
Etienne Pique